

Des inondations peuvent se produire dans n'importe quelle région et à n'importe quel moment de l'année. Vous et votre entourage pouvez contribuer de façon importante à la protection des habitations et des familles de votre collectivité.

Voici ce que vous pouvez faire pour mettre votre collectivité en mode #PréventionInondation :



## Prenez connaissance des risques d'inondation propres à votre collectivité.

Familiarisez-vous avec les inondations historiques dans votre région et les facteurs de risque, comme les cours d'eau avoisinants, les problèmes de drainage et les plaintes concernant les sous-sols humides.



## Discutez avec vos voisins de mesures pour prévenir les inondations.

Inscrivez la prévention des inondations à l'ordre du jour de la prochaine réunion de votre association communautaire.

Relayez de l'information sur des mesures et des ressources pour rester en mode #PréventionInondation, grâce aux médias sociaux, à des listes de diffusion et à d'autres moyens de communication communautaires.



## Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur les programmes visant à prévenir ou à atténuer les dommages causés par les inondations.

Communiquez avec votre administration municipale afin de connaître les programmes de sensibilisation ou d'infrastructure mis en place pour aider votre communauté à se mettre en mode #PréventionInondation.



## Informez-vous sur les mesures que les résidents peuvent prendre pour protéger leurs habitations contre les inondations.

Visitez le site Canada.ca/Prevention-Inondation, où l'on trouve une foule de renseignements, de conseils et de ressources pour aider les collectivités à se mettre en mode #PréventionInondation!

Suivez Sécurité publique Canada dans les médias sociaux afin d'obtenir l'information la plus récente en situation d'urgence :

@Preparez\_Vous

@PretEnCasDurgenceAuCanada

Prenez garde à l'eau!

Visitez Canada.ca/Prevention-Inondation dès aujourd'hui!



